

vivendi

30 avril
2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

30 avril 2013

vivendi

JEAN-RENÉ FOURTOU
Président du Conseil de surveillance

vivendi

JEAN-FRANÇOIS DUBOS
Président du Directoire

VIVENDI EN LIGNE AVEC SES ENGAGEMENTS EN 2012

- Les **résultats opérationnels** de tous les métiers sont bénéficiaires et en ligne ou au-dessus des prévisions malgré la crise en Europe

Canal+ :	une légère hausse du chiffre d'affaires et de l'EBITA à périmètre constant*
Universal Music :	des ventes numériques en hausse de 10 %**
Activision Blizzard :	un EBITA record de plus de 1,1 milliard d'euros
SFR :	un repositionnement commercial en cours, premiers signes positifs
GVT :	une marge d'EBITDA record à 43,1 %
Maroc Telecom :	une croissance de 1,2 point de la marge d'EBITDA à 56 %

- Un **résultat net ajusté** légèrement supérieur aux perspectives relevées courant 2012 : 2,55 milliards d'euros
- Une **dette nette** fin 2012 (13,4 milliards d'euros) inférieure aux prévisions grâce à la forte génération de cash
- Une **revue stratégique** qui avance et une **gestion dynamique** de nos métiers

FINALISATION D'ACQUISITIONS MAJEURES DANS LES MEDIAS



Acquisition d'EMI Recorded Music : 1,4 milliard d'euros

Renforcement d'UMG sur les trois premiers marchés mondiaux de la musique (USA, Japon, Allemagne), une présence dans plus de 60 pays
Succès des cessions d'actifs EMI



Achat des chaînes Direct 8 et Direct Star en échange d'actions Vivendi

Relance avec succès des chaînes de télévision gratuites :
D8, 2^{ème} chaîne de la TNT en mars 2013 (3,1 % de part d'audience)



Fusion des activités de télévision payante de Canal+ et de « n » en Pologne

Lancement de la nouvelle plateforme « nc+ » le 21 mars
Possibilité de monter en puissance dans la télévision en clair avec une option d'achat dans trois ans

FAITS MARQUANTS DES METIERS MEDIAS ET CONTENUS



Numéro un français de la télévision payante
Numéro un en Europe de la production et distribution de films

- Une politique de **créations originales** incluant des séries exclusives : Borgia, Les Revenants (plus de 23 % de part d'audience en moyenne auprès des abonnés au cours des 8 épisodes), ...
- **StudioCanal**, un acteur européen de premier plan : coproductions, acquisitions, distribution, ventes internationales de films. Un catalogue de plus de 5 000 titres
- La **sécurisation de droits de diffusion majeurs** ces derniers mois : **droits cinéma/télévision** (studios Warner Bros. et HBO), **droits sportifs** (Premier League, Formule 1)
- Moyens attribués aux chaînes de télévision gratuite en France, mise en place de programmes en France, de bonnes performances sur les territoires de Canal Overseas (croissance de 15 % du nombre d'abonnés et de 10 % du chiffre d'affaires)
- Gestion de contentieux avec les autorités de régulation et les juridictions administratives

FAITS MARQUANTS DES METIERS MEDIAS ET CONTENUS



UNIVERSAL MUSIC GROUP

Leader mondial de la musique

- **Quatre activités** : musique enregistrée, édition musicale, merchandising et nouveaux métiers
- Un marché en pleine transformation avec le **développement du numérique**. Accords avec des acteurs de premier plan : Spotify, iTunes, Google Music, Amazon, Deezer, Vevo, ... Plus de 420 partenaires en ligne dans le monde
- Une **croissance de 10 % des ventes numériques** d'UMG en 2012*, représentant 44 % des ventes de musique enregistrée
- **L'acquisition d'EMI Recorded Music** renforce les positions d'UMG sur les principaux marchés de la musique. L'intégration des équipes se passe bien. Signature de plus de 2 000 nouveaux artistes en 2012

FAITS MARQUANTS DES METIERS MEDIAS ET CONTENUS



Numéro un mondial des jeux vidéo :
franchises développées en interne et accords de licence

- Un **EBITA record** de 1,150 milliard d'euros en 2012 grâce à des franchises d'exception
- *Call of Duty: Black Ops II* franchit le seuil du milliard de dollars de ventes en seulement 15 jours
- *Skylanders* : une franchise innovante alliant jeu et figurines – plus de 100 millions de figurines vendues à ce jour dans le monde.
- *World of Warcraft* : toujours le premier jeu massivement multi-joueurs sur Internet avec plus de 9,6 millions d'abonnés à fin 2012

FAITS MARQUANTS DES METIERS TELECOMS



Près de 21 millions de clients mobiles
Plus de 5 millions de clients Internet haut débit

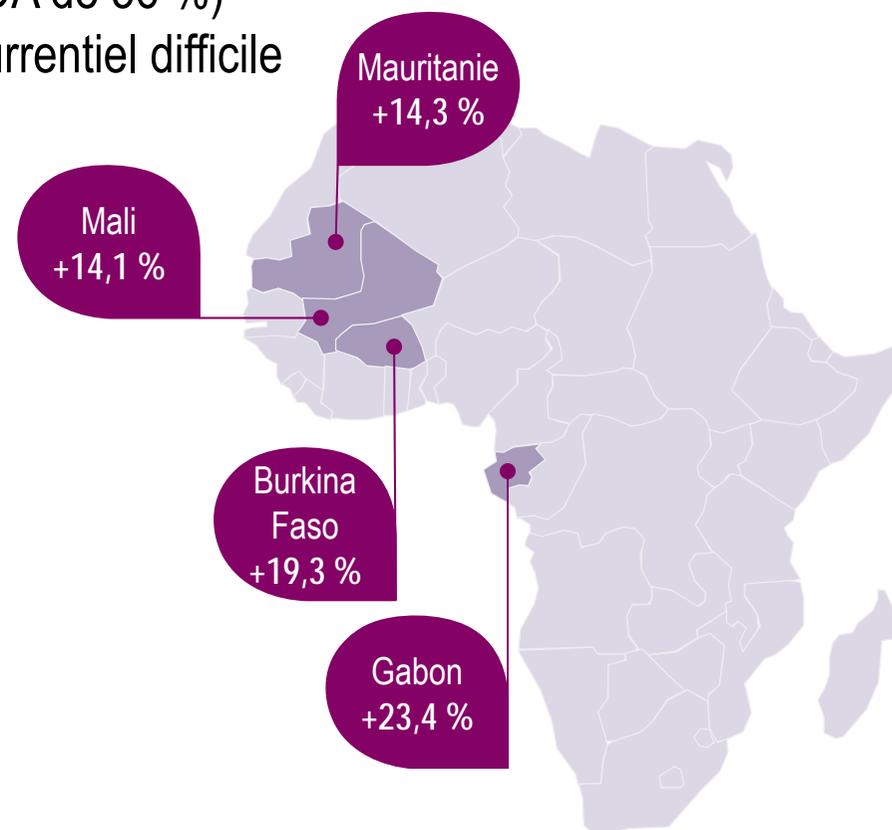
- Mise en œuvre du plan d'adaptation suite à l'arrivée d'un quatrième opérateur
- Stabilisation de la base d'abonnés mobile grâce à une politique commerciale active
 - Conserver des offres mobiles compétitives et protéger notre base de clients premium
 - Accroître la segmentation entre offres premium et *low cost*
 - Une plus grande simplification avec la réduction du nombre d'offres, une tarification simplifiée adaptée aux usages des clients
- Accélération du déploiement de la 4G dont SFR est le pionnier pour les particuliers comme pour les entreprises : 30 % de la population couverte fin 2013
- Poursuite du déploiement de la fibre

FAITS MARQUANTS DES METIERS TELECOMS



Opérateur historique au Maroc

- Une très belle rentabilité (marge d'EBITDA de 56 %) dans un contexte réglementaire et concurrentiel difficile au Maroc
- Une adaptation avec succès de l'offre commerciale (nombreuses promotions, stimulation des usages, enrichissement des offres)
- Une forte croissance dans les pays d'Afrique francophone où Maroc Telecom est présent

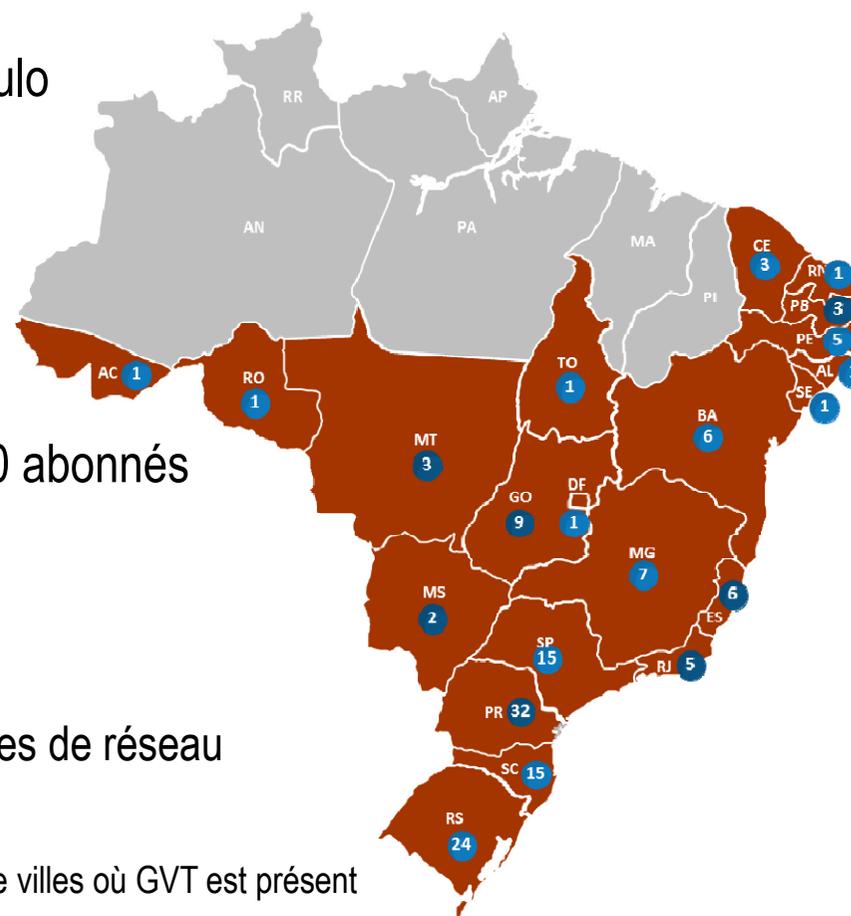


FAITS MARQUANTS DES METIERS TELECOMS



Premier opérateur de télécoms alternatifs au Brésil

- Une franchise pour le déploiement à Sao Paulo
- L'extension du réseau à 20 villes supplémentaires en 2012.
Plus de 140 villes à ce jour
- Une offre de télévision payante avec 500 000 abonnés
- Des innovations technologiques
 - Points Wifi locaux
 - Système automatique de détection de pannes de réseau



● Nombre de villes où GVT est présent

LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

Trois enjeux pionniers et stratégiques depuis 2003

- La promotion de la diversité culturelle
 - **UMG** : plus de 60 % des ventes réalisées par des artistes locaux dans 59 pays
 - **Groupe Canal+** : préachat de 25 premiers films d'initiative française en 2012
- La protection et l'accompagnement de la jeunesse
 - **SFR** : activités en faveur des handicapés avec Emmaüs, signature de chartes intégrant la protection des jeunes publics
 - **Activision Blizzard** : référentiels de classification des jeux vidéo, outil de contrôle parental
- Le partage des connaissances
 - **Maroc Telecom** : 22 % des investissements pour réduire la fracture numérique
 - **Groupe Canal+** : documentaires engagés (Global Gâchis, Kindia 2015, ...)
 - **GVT** : acteur majeur de la démocratisation des technologies de l'information

Vivendi intégré dans les principaux indices d'investissement socialement responsable

LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

Une plateforme interactive de débats sur la culture et la création

- www.TheMediaShaker.com : ouvert à tous les acteurs concernés et à toutes les sensibilités
- Partie intégrante de www.CulturesWithVivendi.com, fenêtre d'ouverture sur la diversité culturelle



LE PROGRAMME DE SOLIDARITE CREATE JOY

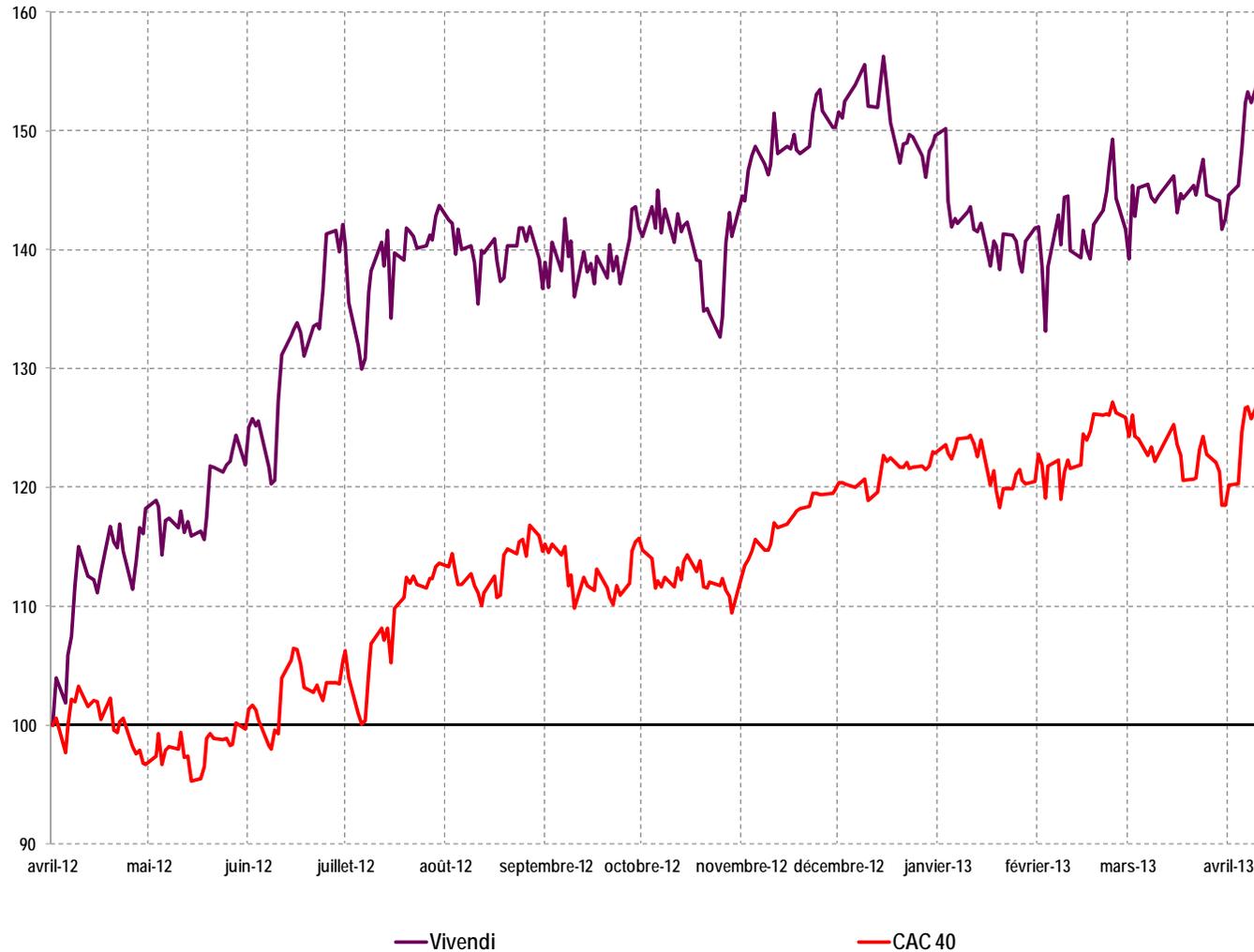
Plus de 30 projets soutenus chaque année dans le monde

- Des contrats avec des associations aidant des jeunes adolescents défavorisés et en situation de handicap
- En France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Brésil, Maroc, Mali et Burkina Faso
- Des associations en lien avec les métiers de Vivendi : musique, cinéma, photo, sports, ...



NOTRE PRIORITE : CREER DE LA VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES

Quelle performance de Vivendi et de l'indice CAC40 depuis l'AG 2012* ?

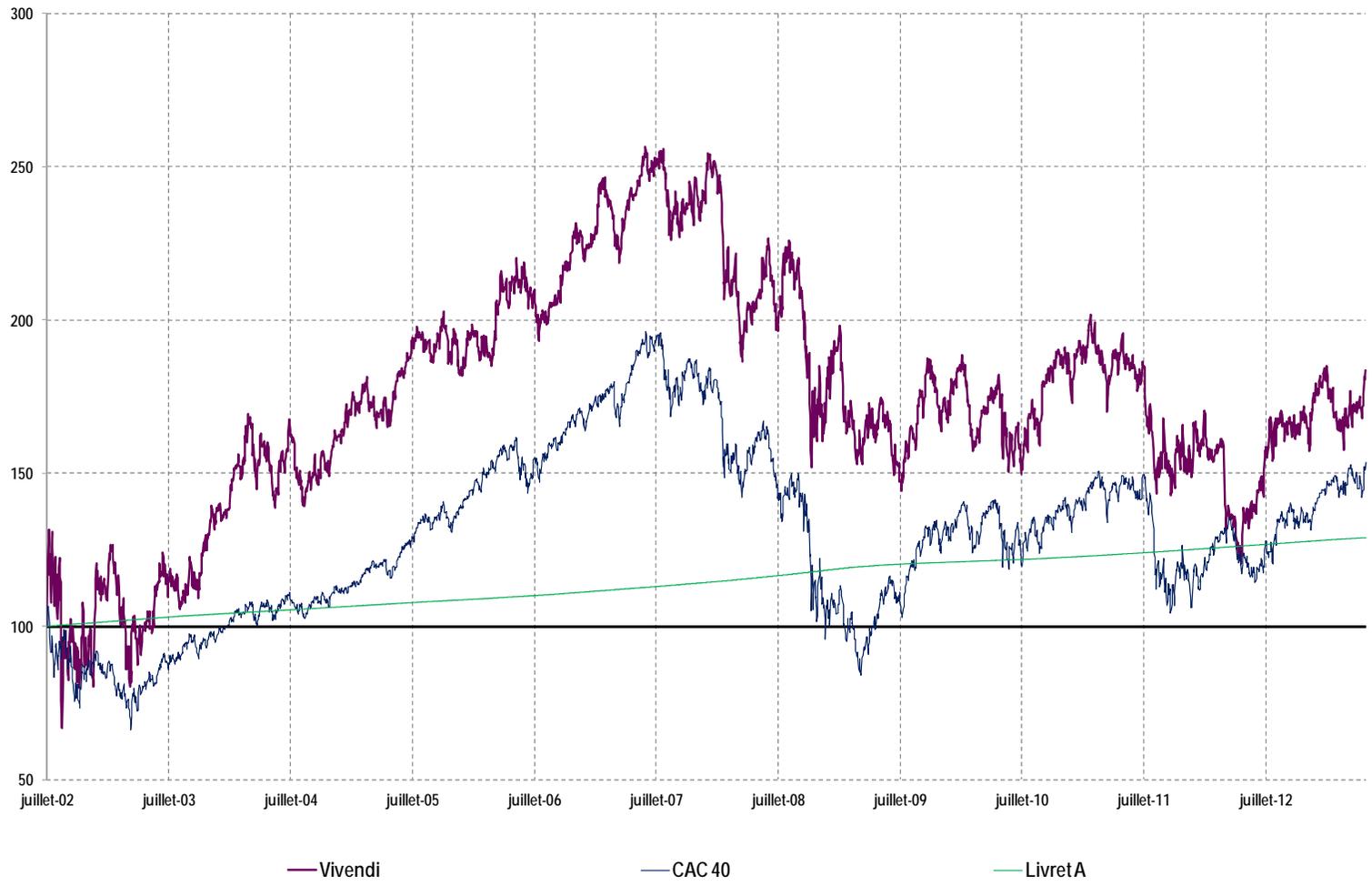


Vivendi
+ 55 %

CAC 40
+ 28 %

CRÉER DE LA VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES

Combien a rapporté un investissement de 100 € réalisé le 3 juillet 2002 ?



Au 29 avril
2013

- 184 € Actions Vivendi (dividendes réinvestis)
- 153 € Indice CAC 40 (dividendes réinvestis)
- 129 € Livret A (intérêts réinvestis)

CRÉER DE LA VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES

Vivendi a versé plus de 12 milliards d'euros de dividendes entre 2004 et 2013

Vivendi 8^{ème} du CAC 40 en termes de distribution de dividendes entre 2004 et 2013

1	Total	44,0
2	France Telecom	27,1
3	Sanofi	25,1
4	GDF Suez	23,7
5	BNP Paribas	18,6
6	EDF	17,3
7	Axa	14,6
8	VIVENDI	12,3
9	Schneider Electric	11,1
10	Crédit Agricole	9,2
11	Société Générale	9,0
12	ArcelorMittal	9,0
13	L'Oréal	8,0
14	LVMH	7,7
15	Unibail-Rodamco	6,7

En milliards d'euros
Source : Consensus analystes,
incluant dividendes exceptionnels

CRÉER DE LA VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES

Le Directoire propose un dividende de 1 euro par action,
payable en numéraire à partir du 17 mai,
soit un rendement de l'ordre de 6 %*

LA REVUE STRATEGIQUE

■ La revue stratégique en cours

- Renforcer notre position de leader dans les médias et dans les contenus
- Maximiser la valeur de nos activités télécoms

■ Un travail mené sans précipitation

- Une méthode : évaluation sans tabou
- Un objectif : rendre de la valeur aux actionnaires

RENFORCEMENT DANS LES MEDIAS ET DANS LES CONTENUS

UNE AMBITION

Créer un groupe européen leader mondial des médias et contenus à même de répondre à la demande croissante des plateformes numériques et au développement de nouveaux services

DES ATOUS

Vivendi leader dans les médias et contenus avec des actifs à forte valeur, des marques fortes, un savoir-faire unique

- Numéro un mondial de la musique
- Numéro un mondial des jeux vidéo
- Numéro un européen du cinéma
- Numéro un français de la télévision payante

➔ des atouts stratégiques dans le monde numérique

LA REVUE STRATEGIQUE

Maroc Telecom , GVT et SFR



- **Maroc Telecom** : en cours d'examen

- **GVT** : après examen, il a été décidé de le développer

- **SFR** :
 - Une politique commerciale agressive
 - Des investissements dans la 4G confirmés
 - Evaluer de nouvelles perspectives

CONCLUSION

- ▶ Créer de la valeur pour les actionnaires
- ▶ Animer les métiers pour les rendre plus performants
- ▶ Evaluer en permanence la pertinence du périmètre du groupe

vivendi

30 avril
2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

vivendi

30 avril
2013

PHILIPPE CAPRON

Membre du Directoire
Directeur Financier Groupe

RESULTATS 2012

UNE PERFORMANCE SATISFAISANTE EN 2012 DANS UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE

- Un pilotage opérationnel efficace des métiers a été maintenu en parallèle avec la revue stratégique
- Le résultat net ajusté hors éléments non récurrents* s'établit légèrement au-dessus des prévisions**, grâce à une performance de l'ensemble des métiers meilleure que prévue
- La dette reste maîtrisée et les opérations de refinancement ont été réalisées à des conditions très favorables

* Avant impact des opérations annoncées au S2 2011, des charges de restructuration dans les activités de télécoms et de l'amende de SFR

** La prévision de Résultat net ajusté avant impact des opérations annoncées au S2 2011 et des charges de restructuration dans les activités de télécoms a été relevée à « de l'ordre de 2,7 milliards d'euros » le 13 novembre 2012 contre une prévision de « plus de 2,5 milliards d'euros » annoncée le 30 août 2012

RÉSULTATS 2012

Chiffre d'affaires :	28 994 M€
EBITA :	5 283 M€
Résultat net ajusté :	2 550 M€
Résultat net ajusté par action* :	1,96 €
CFFO hors acquisition de fréquences** :	4 447 M€
Dette financière nette au 31 décembre 2012 :	13,4 Md€
Dividende par action :	1,00 €

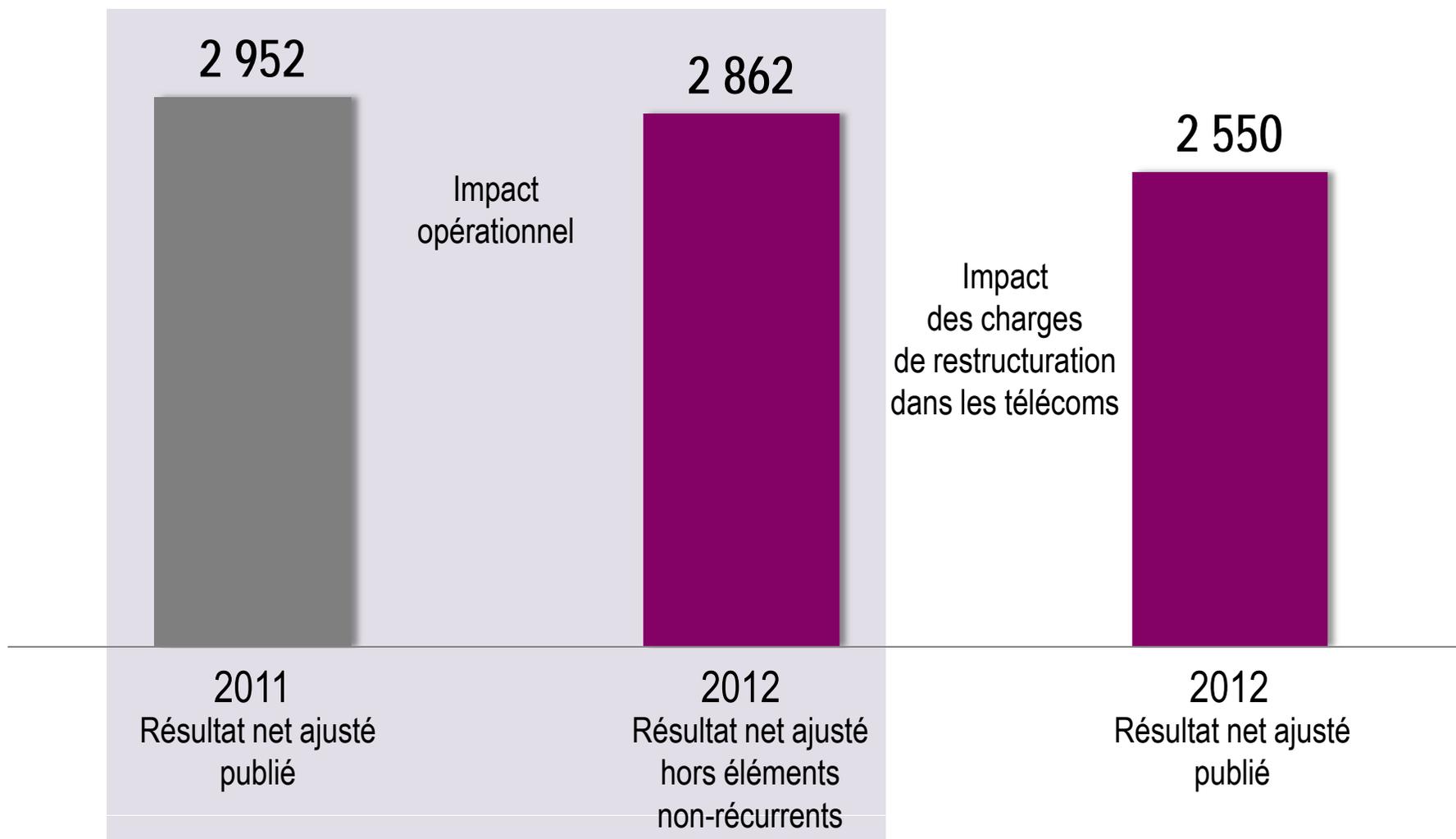
CROISSANCE DU RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTE DES ACTIVITES DE MEDIAS DE VIVENDI EN 2012...

<i>En millions d'euros - IFRS</i>	2011	2012
Activision Blizzard	1 011	1 149
Universal Music Group	507	525
Groupe Canal+	701	663
Médias – Résultat opérationnel ajusté (EBITA)	2 219	2 337

... ET BONNE RESISTANCE DE L'EBITDA DES TELECOMS MALGRE LA CONCURRENCE ACCRUE EN FRANCE

<i>En millions d'euros - IFRS</i>	2011	2012
SFR	3 800	3 299
Groupe Maroc Telecom	1 500	1 505
GVT	601	740
Télécoms - EBITDA	5 901	5 544

LE RESULTAT NET AJUSTE A BIEN RESISTE EN 2012



LE RESULTAT NET PART DU GROUPE A ETE AFFECTE PAR DES FACTEURS NON-RECURRENENTS EN 2012

- Le résultat net part du groupe (164 millions d'euros) inclut les éléments suivants, sans impact sur la trésorerie :
 - Dotation d'une provision de 945 millions d'euros relative au litige Liberty Media
 - Dépréciation de goodwill pour 665 millions d'euros relative à la participation de 80% dans Canal+ France

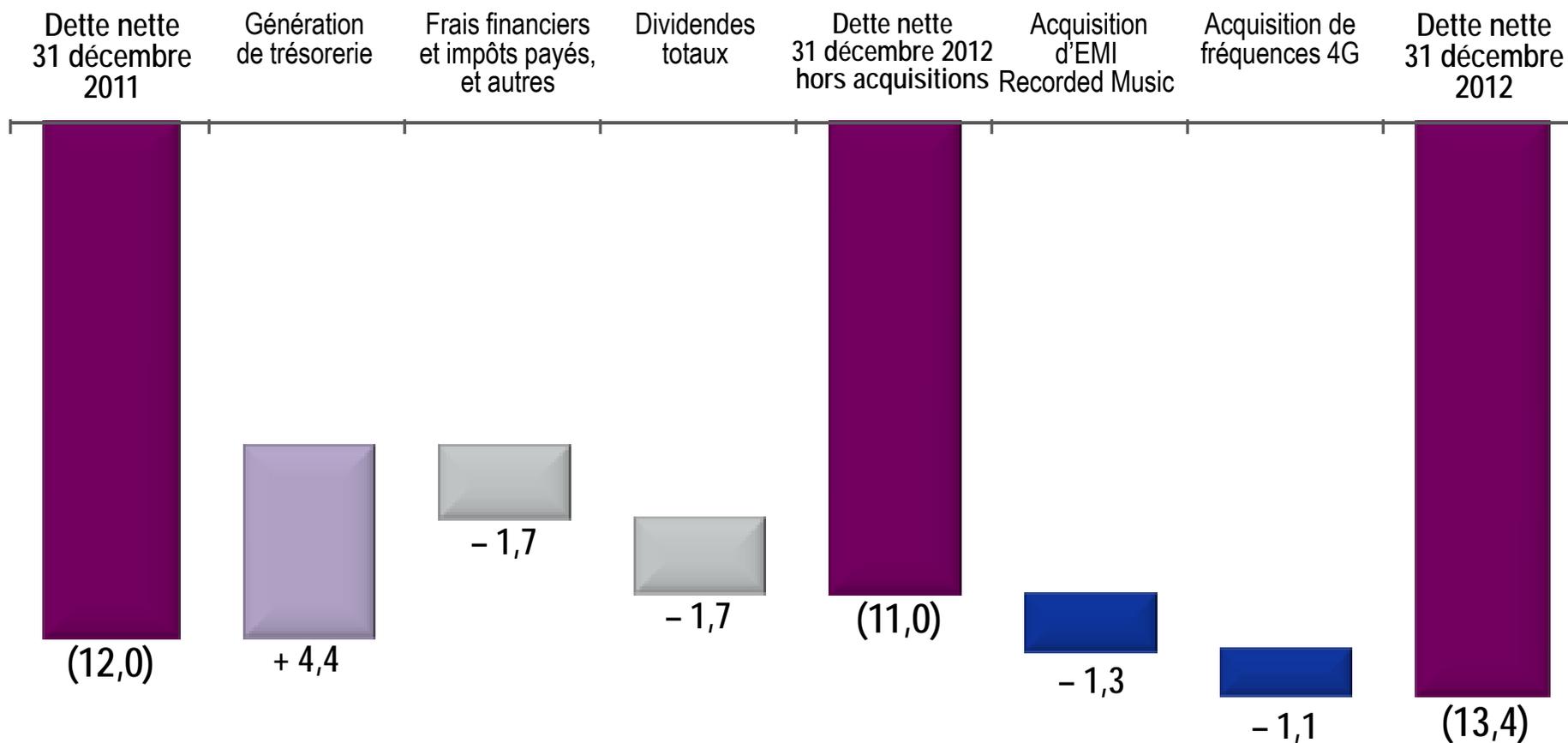
LA GENERATION DE TRESORERIE EST RESTEE ELEVEE A PRES DE 8 MILLIARDS D'EUROS AVEC DES DEVELOPPEMENTS DANS LES MEDIAS...

<i>En millions d'euros - IFRS</i>	2011	2012	
Activision Blizzard	929	1 161] Succès de la nouvelle franchise Skylanders
Universal Music Group	495	528	
SFR	3 841	3 429] Lancements réussis de nouveaux artistes : Lana Del Rey, Gotye...
Groupe Maroc Telecom	1 501	1 523	
GVT	558	621	
Groupe Canal+	735	706	
Dividendes NBC Universal	70	-	
Holding & Corporate / Autres	(95)	(96)	
Cash flow avant investissements	8 034	7 872	

... ET DES INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS POUR LA CROISSANCE FUTURE DES TELECOMS

<i>En millions d'euros - IFRS</i>	2011	2012	
Activision Blizzard	52	57	
Universal Music Group	52	56	
SFR	1 809	2 736] Dont plus d'un milliard d'euros dans la 4G en France
Groupe Maroc Telecom	466	457	
GVT	705	947] Ouverture dans 20 villes supplémentaires au Brésil et lancement réussi d'une offre de télévision à péage
Groupe Canal+	251	230	
Holding & Corporate / Autres	5	7	
Investissements industriels	3 340	4 490	

L'ENDETTEMENT EST MAITRISE



En milliards d'euros - IFRS

Endettement net inférieur à 13 Md€ après cessions de Parlophone et de Sanctuary en 2013*

VIVENDI BENEFICIE DU SOUTIEN DES MARCHES DE FINANCEMENT

- De nombreuses opérations de refinancement depuis début 2012 à des conditions très attrayantes
- Une charge d'intérêt limitée grâce au programme de billets de trésorerie de plus de 4 milliards d'euros, pour un coût inférieur à 0,2% par an
- Des lignes de crédit disponibles pour un montant de 3,2 milliards d'euros à fin mars 2013*
- Une notation préservée BBB / Baa2** depuis 2005

PRIORITES POUR 2013

- Génération de cash dans un contexte économique peu porteur
- Poursuite de l'adaptation des activités de télécoms à un environnement difficile
- Intégration des acquisitions finalisées en 2012 et premiers effets des synergies



CONCLUSION

Notre politique financière vise à faire bénéficier
nos actionnaires de la création de valeur des métiers
tout en maintenant une notation de crédit solide

ACTIVISION BLIZZARD

STAND ALONE DEFINITION ET AVERTISSEMENT JURIDIQUE

Mesures à caractère non-strictement comptable « non-GAAP »

Activision Blizzard présente un chiffre d'affaires, un résultat net, un résultat net par action, des données de marge opérationnelle et des perspectives qui incluent (conformément aux normes comptables « GAAP ») ou excluent (mesures à caractère non strictement comptable, « non-GAAP ») certains éléments. Les mesures financières non-GAAP excluent les éléments suivants, pour chaque période comptable, le cas échéant : la variation des produits constatés d'avance et des coûts des ventes associés liés à certains jeux vidéo d'Activision Blizzard présentant des fonctionnalités en ligne, le coût des rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres, les coûts des restructurations, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, ainsi que les effets d'impôts associés à l'un des éléments ci-dessus.

Perspectives – Avertissement juridique

Les déclarations contenues dans cette présentation qui ne sont pas des faits historiques sont des déclarations prospectives. Activision Blizzard utilise habituellement des termes comme « perspectives », « va », « peut », « doit », « devrait », « pourrait », « être », « prévoit », « croit », « pourra », « s'attend à », « à l'intention de », « anticipe », « estime », « futur », « prévoit », « positionné », « potentiel », « projet », « reste », « prévu », « prêt à », « sous réserve de », « prochain » et des expressions similaires afin d'identifier des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes actuelles et des hypothèses qui sont soumises à des risques et des incertitudes.

Les facteurs importants qui pourraient causer des écarts significatifs entre les résultats effectifs futurs d'Activision Blizzard et d'autres circonstances futures et ceux exprimés dans les déclarations prospectives décrites dans ce document incluent, mais ne sont pas limités aux niveaux de ventes des titres d'Activision Blizzard, l'augmentation de la concentration de titres, des évolutions dans les tendances de consommation des consommateurs, l'impact de l'environnement macroéconomique actuel et les conditions de marché au sein de l'industrie des jeux vidéo, la faculté d'Activision Blizzard d'anticiper les préférences des consommateurs, en ce compris leurs intérêts pour des genres spécifiques comme des jeux d'actions en mode subjectif et des jeux de rôle en ligne massivement multi-joueurs et les préférences parmi les plateformes de jeux concurrentes, le caractère saisonnier et cyclique du marché des jeux interactifs, l'évolution des business modèles, dont la distribution numérique des contenus, la concurrence liée aux jeux d'occasion et autres formes de divertissement, de possibles baisses dans le prix des logiciels, les retours de produits et la protection en terme de tarifs, des délais concernant les produits, transition de console, le taux d'adoption et la disponibilité de nouveaux matériels (en ce compris les périphériques) et des logiciels associés, des évolutions rapides en matière de standards technologiques et industriels, environnement réglementaire actuel, des risques en matière de contentieux et les coûts qui y sont associés, la protection de droits de propriété, le maintien de relations avec les employés clés, les clients, les titulaires de licences, les concédants de licences, les vendeurs, les développeurs tiers, notamment la faculté d'attirer, conserver et accroître les effectifs clés et les développeurs à même de créer des titres de grande qualité qui seront des succès commerciaux, des risques de contrepartie concernant les clients, les titulaires de licences, les concédants de licences et fabricants les conditions économiques, financières et politiques tant nationales qu'internationales, les taux de change et les taux d'imposition, et l'identification d'opportunités d'acquisitions futures adaptées et les défis potentiels liés à l'expansion géographique, et les autres facteurs identifiés dans la section facteurs de risque du dernier rapport annuel d'Activision Blizzard (« Form 10-K ») ainsi que d'autres documents déposés auprès de la « Securities and Exchange Commission » américaine. Les déclarations prospectives incluses dans ce document sont basées sur les informations disponibles auprès d'Activision Blizzard à la date du 7 Février 2013. Bien que ces déclarations prospectives soient considérées vraies au moment où elles sont énoncées, elles pourraient finalement se révéler incorrectes. Activision Blizzard peut changer son intention, croyance ou attente, à tout moment et sans préavis compte tenu de tout changement de ces facteurs, de hypothèses sur lesquelles Activision Blizzard s'est fondé ou autre. Activision Blizzard n'a aucune obligation de publier de révision du éléments prospectifs pour refléter des événements ou circonstances intervenue après le 7 Février, 2013 ou pour refléter l'occurrence d'événements non anticipés.

Pour une réconciliation complète des données GAAP et non-GAAP et pour des informations plus détaillées concernant les résultats financiers d'Activision Blizzard pour le 4ème trimestre et l'exercice 2012, nous vous remercions de bien vouloir consulter le communiqué de presse d'Activision Blizzard en date du 7 Février 2013, qui est disponible sur le site Internet d'Activision Blizzard (www.activisionblizzard.com).

DECLARATIONS PROSPECTIVES

La présente présentation contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi ainsi qu'aux projections en termes de paiement de dividendes et d'impact de certaines opérations. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et d'autorités réglementaires dans le cadre de certaines opérations ainsi que les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. La présente présentation contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion

ADR non-sponsorisés

Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.



vivendi

30 avril
2013

Jacqueline Tammenoms Bakker
Présidente du Comité
des ressources humaines

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

vivendi

30 avril
2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

30 avril 2013

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Jean-Yves Jégourel, ERNST & YOUNG

Assemblée générale Mixte 2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À TITRE ORDINAIRE

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport spécial et rapport spécial complémentaire sur les conventions et engagement réglementées
- Rapport sur le rapport du président du conseil de surveillance établi au titre de l'art 225.235

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À TITRE EXTRAORDINAIRE

- Rapports spéciaux relatifs aux opérations sur le capital

Assemblée générale à titre ordinaire

Rapport sur les comptes annuels et consolidés

1^{ÈRE} RÉOLUTION : COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ VIVENDI S.A.

- *Pages 321-322* du Document de Référence
- Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat, de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2^{ÈME} RÉOLUTION : COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE VIVENDI

- *Pages 212-213* du Document de référence
- Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat du Groupe.

Assemblée générale à titre ordinaire

Rapport spécial et rapport spécial complémentaire sur les conventions et engagements réglementés

3^{ÈME} ET 5^{ÈME} RÉOLUTIONS : CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

- Il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce,
- Nous avons été avisés de l'engagement suivant autorisé depuis la clôture de l'exercice écoulé :
 - ▶ Engagement conditionnel en faveur d'un membre du Directoire : avenant au contrat de travail de M. Philippe Capron attribuant une indemnité contractuelle conditionnelle.
- Les autres conventions et engagement autorisés au cours d'exercices antérieurs qui se sont poursuivis sur l'exercice 2012 sont également présentés dans notre rapport spécial.

Assemblée générale à titre extraordinaire

Rapports spéciaux sur les opérations de capital

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE / AUTORISATION À DONNER AU DIRECTOIRE

12^{ème} résolution

Réduction du capital par annulation d'actions

13^{ème} résolution

Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

14^{ème} résolution

Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières

16^{ème} et 17^{ème} résolutions

Augmentation de capital au profit des salariés (y compris des filiales étrangères de Vivendi) et retraités adhérant au Plan d'épargne groupe, avec suppression du droit préférentiel de souscription

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces opérations qui s'inscrivent dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

Nous établirons le cas échéant des rapports complémentaires lors de l'usage de ces autorisations par votre Directoire

vivendi

30 avril
2013

Frédéric Crépin

Directeur juridique, Secrétaire du Conseil
de surveillance et du Directoire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

vivendi

30 avril
2013

QUESTIONS & RÉPONSES

vivendi

30 avril
2013

VOTE DES RÉOLUTIONS

vivendi

30 avril
2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE